

Rapport des partenaires pour l'éducation en français



Partenaires pour
l'éducation en français

Introduction

Au fil des années, l'éducation en français au Manitoba n'a cessé de croître. À cet égard, il est intéressant de noter que plus de 95 000 élèves, soit 52% de la population estudiantine manitobaine, suivent des cours de français ; que ce soit au sein de la DSFM, des écoles d'immersion ou tout simplement lors de l'apprentissage du français langue seconde. Bien entendu, un nombre si élevé d'élèves requiert un accompagnement et donc c'est près de 1 900 enseignants qui travaillent en français dans le système présentement, ceci est sans compter les auxiliaires, les élèves universitaires, tous les autres intervenants en éducation, et bien entendu, les parents. Permettez-nous d'ajouter à ce continuum, les enfants d'âge préscolaire, nous parlons ici de plus de 1200 enfants. Vous serez d'accord avec nous qu'il s'agit d'une communauté vibrante, qui continue de grandir et surtout qui demande d'avoir accès à une éducation de qualité en français.

À notre avis, et à la lumière de ces données, la perte du poste sous-ministre adjoint responsable de l'éducation en français n'est pas que symbolique, bien au contraire. Dans cette optique, nous croyons tout à fait logique que la structure administrative du ministère de l'Éducation reflète les besoins de la francophonie manitobaine. Non seulement cette communauté s'est clairement prononcée sur ce besoin (voir rapport de la communauté), mais les acteurs directs du milieu de l'éducation ont eux aussi, fait entendre un haut cri du cœur.

Nous comprenons très bien la situation financière actuelle au Manitoba, et nous comprenons aussi la volonté du gouvernement conservateur de réduire les dépenses ; ceci dit, nous croyons qu'il existe des solutions gagnantes et économiquement responsable favorisant la mise en place d'une structure administrative qui répondrait aux besoins de tout un chacun.

BEF

Les partenaires en éducation souhaitent réitérer l'importance qu'ils portent quant à ce que la structure administrative du BEF demeure intact et que le gouvernement s'assure de combler les postes non-comblés ; ceci par souci d'offrir une programmation complète et d'apporter le soutien grandement demandé par les divisions scolaires, les enseignants et les enseignants-maitres.

Nous souhaitons aussi que le ministère garantisse que le BEF demeurera une entité indépendante, autonome, qui a l'autorité de prendre des décisions et qui a une voix auprès du ministère, ceci sous la forme d'un poste de sous-ministre de l'éducation bilingue, ou minimalement un sous-ministre adjoint francophone qui sera responsable de la gestion du bureau de l'éducation française ainsi bien entendu, de tout ce qui a trait à l'éducation en français

Poste de sous-ministre adjoint

Les partenaires en éducation, toujours par souci de vouloir travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation, souhaitent passer en mode solution et à cet égard, vous présentent des propositions qui, nous l'espérons, seront pris en considération, ceci par souci de répondre aux besoins de la francophonie manitobaine.

Considérant que le nombre d'étudiants (en croissance) est significatif et justifie le retour du poste de sous-ministre adjoint en éducation ;

Considérant que la francophonie manitobaine s'est manifesté en grand nombre en faveur du retour du poste de sous-ministre adjoint ;

Considérant que les besoins en éducation française sont grandissants ;

Considérant que le nombre d'enseignants et d'intervenants directement impliqué à l'éducation des élèves est en croissance ;

Considérant que la province souhaite établir un continuum en éducation du « berceau à la berçante » qui demandera une cohésion au sein du ministère ;

Le groupe des partenaires en éducation soumet les trois propositions suivantes

Proposition #1

Un sous-ministre de l'éducation bilingue. Cette proposition ne requiert aucun coût financier à la province.

Proposition #2

Que soit créé une nouvelle structure administrative regroupant le continuum en éducation de langue française. Cette structure administrative relèverait du ministère de l'Éducation et serait dirigé par un sous-ministre adjoint francophone. À noter que ce poste serait un poste « désigné bilingue » nonobstant les partis politiques au pouvoir, ceci dans l'esprit de la loi sur l'épanouissement de la francophonie.

Bien que nous croyons que cette structure serait innovatrice et permettrait de réunir tous les acteurs qui touchent de près et de loin à l'éducation, ceci pourrait débiter comme projet pilote. À cet égard un tel projet, selon nous, permettrait une cohérence entre services offerts, sans compter que le ministère de l'Éducation ferait figure de leader au Canada et que ce projet pourrait aisément être un modèle pour le reste du Canada.

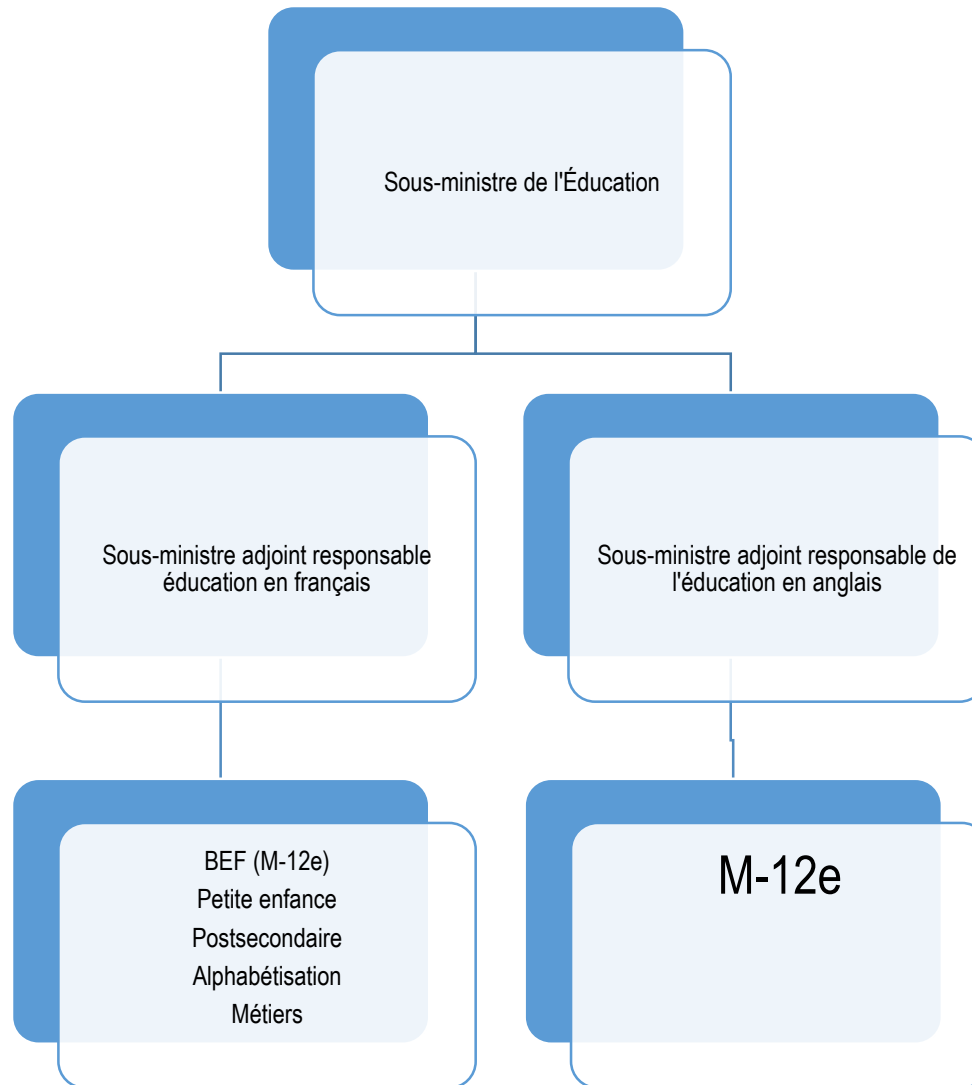
Afin de bien arrimer les services, cette structure administrative serait dirigée par le sous-ministre adjoint responsable de l'éducation en français et réunirait les acteurs* suivants :

Présidence des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba
Direction générale de la Fédération des Parents Manitobains
Direction générale de l'Université Saint-Boniface
Direction générale de la Division scolaire franco-manitobaine
Direction générale de Pluri-Elles
Direction générale du Conseil jeunesse provincial

Ce groupe de travail consultatif serait responsable du plan éducatif français de la province et se réunirait 3 fois par année.

Cette super structure représenterait, à notre avis, un réel continuum en éducation. Un continuum qui tire sa force du fait que les acteurs doivent travailler ensemble pour assurer un arrimage. Deux options quant à l'investissement : le gouvernement réitère son appui à l'éducation en français et remet le poste de sous-ministre adjoint tel que connu avant octobre 2017 ; ou bien, afin de minimiser les coûts, le poste de sous-ministre adjoint francophone pourrait être la résultante d'un transfert d'un poste existant de directeur de service au BEF au poste de sous-ministre adjoint.

* à noter qu'en cas de thématique complémentaires, des invités pourraient se joindre à ce groupe.



Proposition # 3

Retour au Statu quo avant octobre dernier, soit un poste de sous-ministre adjoint francophone. Il est à noter que les partenaires en éducation souhaitent que ce poste soit dorénavant « désigné bilingue ». Dans ce cas-ci, l'impact financier serait le même qu'à la proposition #2.

